METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

25-F-0556

25-DD-0057	Mission de conception urbaine et de mise en œuvre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) - Avenant n°1 - Conclusion
25-DD-0062	Accès internet de secours ou de délestage à débit garanti - Société CELESTE - Avenant de transfert - Conclusion
25-DD-0063	VILLENEUVE D'ASCQ - Convention avec la Ligue des Hauts de France de Rugby, Résiliation au 01 novembre 2024 - Avenant
25-DD-0069	LAMBERSART - 34 Place Louise de Bettignies - 3F Notre Logis - Mise à disposition - Transfert de gestion

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur
Le 31/01/2025
Arnaud FICOT